Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260302-0062026-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 MARS 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-trois février deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Jean-François PERROT, Emmanuelle APPERE, Serge MILET, Benoît CHELVEDER, Rachel SEHEDIC, Vincent LE VIOL, Yveline BODILIS, Josiane LE BIHAN, Claire BURGAUD, Elodie CORNEC, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Eléonore LE GUEN, Johan TOUVRON.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance :

Membres du Conseil : 15
Présents :
Ont pris part à la délibération :
Pour : Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 23 février 2026

DEL 06-2026 : Demande de subvention « végétalisation cimetière » (Fonds vert)

Etat FONDS VERT

FINANCEURS	Dépense subventionnable en €	Taux sollicité	Montant de subvention sollicité en €
Etat – Fonds vert	86 704.25	43%	37 282.83
Etat – DETR	86 704.25	20%	17 340.85
Conseil départemental Volet 1	86 704.25	15%	13 005.64
CAPLD	19 074.94	30%	5772.48
Total aides publiques sollicité (plafond 80%)	67 629.32	78%	
Montant à la charge du maître d'ouvrage	19 074.94	22%	
TOTAL	86 704.25	100%	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat (Fonds vert) au titre du projet de végétalisation du cimetière.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE LA ROCHE-MAURICE 29600 (Finistère)